

À PROPOS



Volume 3 – Numéro 1
Septembre 2015

A G I S S O N S !

La négociation pour le renouvellement de notre convention collective piétine. Amorcés en janvier dernier, les travaux du comité de négociation n'ont pas permis d'arriver à une entente sur quelque sujet que ce soit¹. Il faut dire que la décision de la partie patronale de répondre aux demandes syndicales par ses propres demandes nous a conduits jusqu'ici sur deux routes parfaitement parallèles, sans espoir de rencontre. S'il y a convergence quant aux problématiques qui préoccupent les deux parties, il n'y en a pas quant aux solutions à y apporter.

Devant cette impasse et afin de provoquer un mouvement aux tables de négociation, la Fédération autonome de l'enseignement et tous ses affiliés ont convenu d'actualiser le mandat de grève voté par l'ensemble des assemblées générales en mars 2015. Le temps est venu de démontrer clairement au gouvernement en place que nous tous, enseignantes et enseignants, refusons la proposition patronale méprisante qui nous a été soumise l'hiver dernier. Une première journée de grève se tiendra le 30 septembre et nous permettra d'exprimer fortement notre ras-le-bol au cours du grand rassemblement qui regroupera l'ensemble des membres de la FAE. C'est un rendez-vous incontournable pour la défense de nos conditions d'exercice, de notre autonomie professionnelle et des conditions d'apprentissage des élèves. Parions que plusieurs parents, grands-parents et étudiants se joindront aussi à nous dans la défense de notre école publique mise à mal par le présent gouvernement.

Par Sylvie Turgeon

1. Alors que 54 rencontres avaient suffi en 2010 pour en arriver à une entente, nous ne nous sommes entendus sur aucun des points en discussion après plus de 70 rencontres.

Important

Assemblée générale



La première assemblée générale du SEBL aura lieu :

Date : Le mardi 22 septembre

Heure : 17 h à 19 h 45

Endroit : Église Ste-Thérèse-d'Avila
10, rue de l'Église (en face du cégep Lionel-Groulx)

Sujet : Adoption du projet de plan d'action – phase 3

Espérant vous voir en grand nombre!

1

Grève des profs 30 septembre 2015

LE GOUVERNEMENT ABANDONNE
L'ÉCOLE PUBLIQUE

RASSEMBLEMENT ET
ACTIVITÉS DE MOBILISATION À 12h

Au square Victoria
(à l'intersection de la rue Saint-Antoine Ouest)
@ SQUARE-VICTORIA

Voir détails au verso.

J'y serai!



Grand rassemblement : déroulement de la journée

- Piquetage devant les établissements tôt le matin (horaire à confirmer);
- Départ des autobus : 10 h (à confirmer). Quatre endroits ont été choisis en fonction de la situation géographique de votre école, centre ou établissement. Amenez amis et membres de votre famille! Il y aura des boîtes à lunch pour tous;
- Grand rassemblement à Montréal, de midi à 14 h 30;
- Départ de Montréal : 15 h.

Plus de détails vous parviendront dans les prochains jours par le biais des personnes déléguées.

Le 30 septembre : présent ✓

Bonne retraite

Hasard ou signe des temps? Un nombre record d'enseignantes et enseignants ont pris leur retraite en 2014-2015. Prenons le temps de les féliciter et de les remercier pour toutes ces années consacrées à l'enseignement et souhaitons-leur une belle et bonne retraite!

Nos personnes retraitées 2014-2015

Baltatu, Irina	Carrière, Lucie	Grenier, Danielle	Rompré, Joanne
Barré, Danielle	Cecchini, Lina	Hébert-Canuel, Sylvie	Rondeau, Pierre
Barrette, Danielle	Charbonneau, Francine	Lajeunesse, Anne-Marie	St-Pierre, Roger-Yves
Béland, Danielle	Chartrand, Brigitte	Lanctôt, Diane	Szentes, Gisèle
Bernier, Yves	Claudiel, Patricia	Langlois-Cormier, Louise	Therrien, Robert
Binette, Anne-Marie	Coiteux, Pierrette	Locas, Sylvie	Thibault, Monique
Blanchette, Monique	Constantin, Carole	Montpetit, Colette	Tourville, Michel
Bois, Jean-Pierre	Dumouchel, René	Morin, Colette	Trudel, Serge
Boisjoly, Claudine	Dupuis, Francine	Ouellet Bilodeau, Charlotte	Turgeon, Réal
Bolduc, Denis	Girard, Francine	Paquette, Alain	
Brisebois, Jocelyne	Grandbois, Sylvie	Piché, Ginette	

Nouveau service aux membres

Vous songez à prendre votre retraite? Nous pouvons vous aider à estimer vos revenus de retraite. Prenez rendez-vous avec Nelson Costa en téléphonant au SEBL.



Session de préparation à la retraite

L'APRFAE offre ce séminaire aux enseignantes et enseignants (et leurs conjoints ou conjoints) qui prendront leur retraite d'ici deux ans. Le Syndicat assumera les coûts d'inscription de ses membres. Pour les conjoints, ces frais sont de 85 \$ et incluent le dîner du samedi et la documentation.

Dates : Vendredi 13 novembre, de 18 h à 22 h

Samedi 14 novembre, de 8 h 30 à 16 h

Endroit : SEBL

Inscription obligatoire par téléphone ou par courriel.

Paiement pour dépassement... Avez-vous votre formulaire?

Vous n'êtes pas sans savoir que la Commission procède au paiement pour dépassement des maxima dans un groupe d'élèves deux fois par année. Mais saviez-vous que la direction a aussi l'obligation de vous fournir une copie du formulaire (au primaire) ou du résumé GPI (au secondaire) utilisé pour calculer le montant dû? Si la direction a omis de vous en remettre une copie à la suite du deuxième versement effectué en juillet dernier, nous vous conseillons d'en faire la demande et de vérifier les informations indiquées.

Veillez noter que, contrairement à la croyance populaire, le paiement pour dépassement est calculé sur le nombre d'heures d'enseignement assumé auprès du groupe d'élèves visé et non selon la présence des élèves en classe.

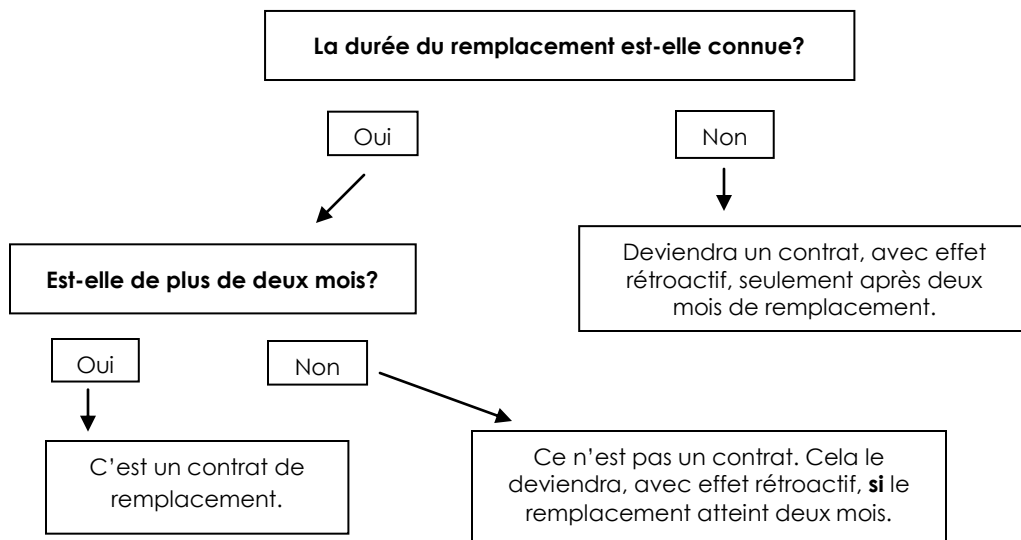
Par Claudine Fournier



Enseignantes et enseignants à statut précaire

Vous êtes suppléant ou vous détenez un contrat à temps partiel? Prenez le temps de consulter cette page, car vous y trouverez des renseignements utiles et pertinents.

Remplacement : contrat ou pas?



Critères pour accéder à la liste de priorité*

- Avoir la qualification légale d'enseigner;
- Avoir un contrat à 100 % pour 66 jours ou l'équivalent (33 % toute l'année);
- Avoir réussi l'examen de français;
- Avoir obtenu une évaluation de rendement positive de la direction.

Si vous faites l'objet d'une évaluation négative ou que votre candidature n'a pas été retenue, vous pouvez demander par écrit une révision de cette décision.

* Au secondaire, deux autres possibilités s'ajoutent (voir clause 5-1.14.05 de l'entente locale).

Saviez-vous que lorsque vous remplacez une personne pour une durée indéterminée, vous êtes payé au taux de suppléance? Après la 20^e journée de remplacement au même poste, votre paie sera réajustée rétroactivement à votre échelle salariale (au 1/200*)?

Saviez-vous que lorsque vous détenez un contrat à temps partiel ou à la leçon et que vous désirez faire de la suppléance dans l'établissement, on doit faire appel à vous en premier lieu?

Saviez-vous que si votre nom n'est pas encore inscrit sur la liste de priorité ou sur la liste de rappel, la direction doit vous faire connaître les critères et les modalités d'accès à la liste ainsi que les critères et les modalités de votre évaluation dès votre embauche?

Saviez-vous que le SEBL accorde une attention particulière aux conditions de travail des personnes à statut précaire?

Saviez-vous que dès qu'un pourcentage de tâche devient disponible, la direction a l'obligation de l'offrir à son personnel enseignant dont le pourcentage n'a pas atteint 100 % de sa tâche à l'intérieur de son école ou de son centre avant de l'offrir à une enseignante ou un enseignant sur la liste de priorité ou sur la liste de rappel?

Par Claudine Fournier

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Invitations

Aux membres des comités-écoles EHDA

Vous êtes invités à une rencontre d'information consacrée entièrement au comité-école EHDAA **le 7 octobre 2015, de 16 h à 18 h**, où nous traiterons :

- de son rôle;
- de ses mandats;
- de son mode de fonctionnement;
- des mesures (\$) allouées aux écoles.

Différents outils vous seront remis afin de faciliter votre travail au sein de votre comité.

Afin de prévoir une collation et la documentation en quantité suffisante, s'il vous plaît, confirmer votre présence par courriel à syndicat@lesebl.ca ou en téléphonant au 450 979-4613. Si une libération était nécessaire, communiquer avec le secrétariat.

Comme chaque année, nous vous invitons à souligner la

Journée mondiale des enseignantes et enseignants

le 6 octobre prochain, à partir de 16 h, à la Cage aux Sports de Boisbriand.

C'est un rendez-vous!

Les deux premières consommations sont gratuites.



L'équipe du SEBL vous souhaite une bonne rentrée scolaire!



Rangée du bas : Nathalie Bouyer, Joanne Côté, Sylvie Turgeon, Julie Meunier, Julie-Alexandra Yelle.

Rangée du haut : Bernard Provencher, Claudine Fournier, Normand Marquis, Nelson Costa, Christine Myette, Pascal Morand.

4

GRATUIT!

GRANDE FÊTE

HOMMAGE AUX PROFS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE!

SAMEDI 3 OCTOBRE 2015

DÈS 11 H
ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE!

DÈS 13 H
SPECTACLE ANIMÉ PAR
PÉNÉLOPE MCQUADE

AVEC PLUSIEURS ARTISTES INVITÉS :

- DAN BIGRAS
- LES DENIS DROLET
- LUCE DUFALUT
- GUY NANTEL
- VINCENT VALLIÈRES
- CLAIRE PIRIARÉ
- VILAIN PINGOUIN
- STEFIE SHOCK

ET PLUSIEURS AUTRES!

CAMIONS DE CUISINE DE RUE SUR PLACE!

UN ÉVÉNEMENT DE LA

EN COLLABORATION AVEC

À LA TOHU
2345, RUE JARRY EST
MONTREAL (QUEBEC) H1Z 4P3
STATIONNEMENT GRATUIT

POUR PLUS DE DÉTAILS
SUR LA PROGRAMMATION :

lafae.qc.ca/3octobre

La Capitale
Association de services financiers

Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides

sebl

Coordonnées

4325, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7H 1M7

Téléphone : 450 979-4613 – Télécopieur : 450 979-4615

Site Web : www.lesebl.ca – Messagerie : syndicat@lesebl.ca

Retrouvez-nous sur Facebook au www.facebook.com/seblaurentides